

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

## PROCES-VERBAL

Jeudi 24 Avril 2014 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Stéphanie GRENET a été désignée secrétaire de séance. Elle a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Yves RAILLERE et Serge DUSART qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente séance qui a été adopté à l'unanimité.

### Ordre du Jour :

- Présentation des Budgets 2014 :
  - o Budget Primitif de la commune
  - o Budget Primitif du service Assainissement
  - o Budget 2014 et Compte Administratif 2013 du service POSTE
- Affaires financières :
  - o Indemnité de conseil allouée à la Trésorière de Luzillat
  - o Admission en non-valeur d'une recette
  - o Demande de subvention d'une association (Société Jeanne d'Arc)
- Travaux de VRD au Colombier – Lancement de la consultation,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

## . Présentation des Budgets – Monsieur le Maire

En préliminaire, Monsieur le Maire indique que le budget primitif est l'acte majeur de la vie communale. C'est un acte d'autorisation et de prévision. Il contient les prévisions de recettes et de dépenses pour une année en fonctionnement et en investissement. Il doit être voté en équilibre et évalué de manière sincère. Il définit les grandes orientations de la politique municipale en matière de fiscalité de programmes d'investissement d'actions nouvelles.

Chaque année, il doit être voté pour le 31 mars dernier délai, et pour le 30 avril les années de renouvellement des Conseils Municipaux.

Les propositions du Maire ont été examinées en commission le 15 avril dernier et transmises ensuite à chaque membre.

- Budget Général de la commune

- Section de fonctionnement : 2.295.835 €uros
- Section d'investissement : 930.825 €uros

Monsieur le Maire le présente et le commente par section et par imputation budgétaire. Il propose de ne pas modifier les taux de la fiscalité locale, à savoir : (inchangés depuis 2012)

- . Taxe d'habitation : 16,48 %
- . Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,81 %
- . Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 88,86 %

Plusieurs questions sont soulevées par les membres de l'opposition, particulièrement sur le mode de financement des nouveaux rythmes scolaires (Fonds d'amorçage versé par l'Etat) et la rémunération des animations des TAP. En raison de l'augmentation assez significative des bases d'imposition, ils proposent de revoir les taux à la baisse et de limiter les dépenses d'investissement dont certaines (Maison du Pont) leur semblent injustifiées ou trop élevées.

Monsieur le Maire donne des explications sur les travaux de sécurisation de la maison propriété des conjoints JARRON (Bd Bergounioux) qui présentait un péril imminent et dont la commune a dû faire exécuter les travaux d'office. Le projet

de restauration de la Maison du Pont s'inscrit dans la démarche de sauvegarde du patrimoine (position stratégique à l'entrée du bourg) et dans le cadre du développement touristique de Maringues. Plusieurs centaines de visiteurs viennent annuellement découvrir les Tanneries.

Cet immeuble sera aménagé en espace d'accueil.

Le budget est mis aux voix et adopté par 18 pour et 5 contre.

- Budget annexe du service d'assainissement

- Section de fonctionnement : 140.695 €uros
- Section d'investissement : 1.465.895 €uros

Le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration est bien avancé. Il reste à trancher la filière boue. Le maître d'œuvre étudie plusieurs solutions. Voté à l'unanimité.

- Compte Administratif 2013 – Poste

- Excédent de fonctionnement : 21.142,59 €uros

Adopté à l'unanimité.

- Budget Poste

- Section de fonctionnement : 38.257,59 €uros
- Section d'investissement : 35.000 €uros

Adopté à l'unanimité

. **Commission Finances et Travaux – Monsieur le Maire**

- Délibérations ci-après adoptées : (à l'unanimité)
  - Indemnité de conseil allouée à la Trésorière de Luzillat, suite au renouvellement du Conseil Municipal. Elle exerce, en tant que

comptable de la commune, à titre permanent une mission de conseil, à l'égard de l'ordonnateur.

- Admission en non-valeur d'un titre de recettes irrécouvrable (année 2009 – 25,20 €uros) à la demande de la Trésorerie.
- Subvention allouée à la Société Jeanne d'Arc, suite à la demande de la Présidente pour aider la section théâtrale (réfection de la fresque de la salle) – La proposition de l'exécutif (2.000 €uros) est adoptée.
- Subvention allouée pour les fournitures scolaires et les voyages (Groupe Scolaire Anatole France) suite à la demande de la Directrice.

La proposition de l'exécutif est adoptée comme suit :

▶ Par élève :

- Ecole Maternelle : 29 €uros
- Ecole Primaire : 32 €uros

Sorties périscolaires (piscine...) : 18 €uros

Ainsi qu'un forfait (200 €uros) pour les dépenses liées au bureau de la Directrice.

. Travaux de VRD Rue du Colombier – Lancement de la consultation

La zone du Colombier est constructible (zone ug dans le PLU). Une création de voirie a été réalisée en 2012 et 2013. Il convient maintenant de mettre en place les réseaux (eau – assainissement – électricité – France Télécom...)

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au Cabinet Bisio (géomètres à Beaumont).

La consultation est lancée pour retenir une entreprise, l'opération comprend un lot unique Voirie et Réseaux divers (coût prévisionnel : 86.900 €uros HT  
Extension réseau eau potable : devis Semerap – 21.378,00 €uros HT – Etude France Télécom : 2.338,00 €uros HT)

## . Autres chantiers et travaux

- Route des Vaures - Renforcement du réseau France Télécom par enfouissement. La fouille et la mise en place des gaines seront réalisées par les agents des services techniques. Le chantier devrait débuter à la mi-mai.
- Mur des remparts : surélévation du mur par nos agents pour qu'il ait une hauteur réglementaire après construction d'un caniveau d'évacuation des eaux pluviales.
- Remise en eau des fontaines après réparation des conduites : presbytère, fontaine du Chéry dont le trop plein se déverse dans le lavoir et il reste celle de la Dîme dont la canalisation nécessite des réparations rue du Chéry. La fontaine place de la Barrière refonctionne après le remplacement de la pompe.
- Travaux de sécurisation de la maison JARRON terminés (Bd Bergounioux).
- Caisse du camion BOXER entièrement refaite par les agents suite à une oxydation importante.
- Dossier de la maison du Pont – Dépôt du permis de construire dans les semaines à venir.

## . Commission Vie Scolaire et Solidarité – Madame BREGEON – Adjointe

- Pour Information : Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 24 avril à 18 heures pour le vote du Budget (à l'unanimité).
- Pour Info : la séance d'installation du Syndicat d'Aide à domicile a eu lieu le 17 avril. Madame Monique ROUGIER a été élue Présidente
- Fête des Mères – Une composition florale sera offerte aux dames de l'Ombelle.
- Groupe Scolaire Anatole France :
  - Pendant les vacances, des travaux d'entretien seront réalisés par les agents.
  - Durant cette semaine, les enfants ont pu découvrir des œuvres d'art grâce au MUMO (Musée Mobile – camion semi-remorque stationné à proximité de l'établissement).

**. Commission Développement Culturel : Madame BURETTE – Adjointe**

- Médiathèque – Salle d'exposition  
Depuis le 22 Avril et jusqu'au 11 mai – Exposition de peinture « les maîtres de l'encre de la Corée »
- La commission se réunira prochainement pour faire connaissance avec les bénévoles.
- Une animation en direction des enfants a été réalisée dernièrement par Madame QUINET dans le cadre de l'Heure du conte.

**. Commission Sports et Associations – Monsieur RAILLÈRE – Adjoint – Excusé**  
**Représenté par Madame ALZAIX.**

La commission s'est mise en place le 14 Avril dernier.

- Courts de Tennis – Ils ont fait l'objet d'une réfection totale en 2013. Il restait à réaliser la peinture qui n'avait pu être faite à l'automne en raison des intempéries. L'entreprise St Groupe (Boisseron 34) est intervenue récemment. Cette opération est donc totalement achevée.
- Salle Jupiter : Dans le cadre de l'assurance Dommages Ouvrages une déclaration de sinistre a été effectuée en 2013 en raison d'infiltrations sous les gradins. Les travaux de remise en état ont été réalisés par l'entreprise chargée de l'étanchéité. Les agents des services techniques procèdent actuellement à la réfection des peintures endommagées. Une question est posée pour le système de chauffage qui connaît des problèmes de fonctionnement. A ce jour, l'entreprise Guillaume est intervenue mais les problèmes ne sont pas encore totalement réglés.

**. Commission Animation : Monsieur SANCIAUT – Adjoint**

- Une réunion de la Commission a eu lieu le 16 Avril en vue de préparer les animations de la fête annuelle – avec Centre Spectacles (entreprise organisatrice). Un spectacle pour enfants est retenu pour le vendredi soir, et une soirée cabaret pour le samedi. Une rencontre avec les associations aura lieu prochainement.

- Syndicat du Bois de l'Aumône

L'installation des colonnes enterrées Place de la République va se faire très prochainement. Les travaux vont être réalisés par la Semerap. Ils vont vraisemblablement commencer dès le 28 Avril, pour se terminer autour de la mi-Mai. La mise en place Place François Seguin se fera ultérieurement des vérifications doivent être faites pour l'emplacement exact. Ces travaux sont entièrement pris en charge par le SBA. Une discussion s'engage, avec les membres de l'opposition, sur la redevance incitative. Tous les élus se félicitent de ces nouveaux équipements qui améliorent le cadre de vie et l'environnement mais se posent quelques questions sur le comportement de certains usagers qui, pour ne pas payer, pourraient déposer leurs sacs à côté des installations ou dans la nature. Il faudra faire preuve de vigilance et de pédagogie pour expliquer le bien fondé de ce nouveau système – qui sera effectif en 2016 – Il est plus juste et transparent car basé sur ce que chaque foyer va jeter, alors que la taxe d'enlèvement (TEOM) est basée sur la taille de l'habitation et intégrée à la taxe foncière.

- Concours des Maisons Fleuries :

La commission a décidé de ne pas organiser ce concours en 2014 et de réfléchir à une autre formule pour l'année prochaine.

. **Commission Cadre de Vie – Madame ALZAIX – Adjointe**

- Commande de plants de fleurs pour la ville (dans les parterres et jardinières) pour la somme de 722,85 Euros
- Commande également pour les espaces verts de terreau (46,50 € HT le mètre cube)
- Projet d'acquisition d'une tondeuse – Plusieurs devis sont demandés

. **Commission Communication et Information – Monsieur MOURNET – Adjoint**

- La commission se réunira le 29 Avril pour étudier les projets d'évolution du site internet, de la parution du bulletin municipal, de la mise en place d'un livret d'accueil ou de présentation de la commune.

- Antenne relais : Des mesures ont été demandées.

**. Questions diverses : Monsieur le Maire**

- Invitation à la cérémonie commémorative du 8 mai – Rendez-vous à 11 heures au cimetière.
- Elections Européennes du 25 Mai prochain – Répartition dans les 3 bureaux de vote.

La séance est levée à 21 Heures